

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

---

LE MESSENGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

SOMMAIRE.—Ste Anne au berceau de Marie, 221.—L'Eglise et la fraternité, (*A suivre*), 223.—Le Rosier du mois de Marie, (*A continuer*) 231.—L'étude du catéchisme, 233.—Nouvelles de Rome, 235.—Bulletin, 237.—Actions de Grâces, 238.—Recommandations, 240.—Dons à Ste Anne, 240.

---

SAINTE ANNE

---

SAINTE ANNE AU BERCEAU DE MARIE.

Après le regard de Dieu sur le monde, a dit un grand orateur, je ne connais rien de plus beau que le regard du vieillard sur l'enfant. Peut-être est-il quelque chose de plus beau : le regard de la mère sur son enfant, quand la mère est une sainte et qu'elle sait que son enfant sera un saint. Rencontre bien rare, à la vérité, mais qui s'est vue : tel fut, par exemple, le regard de sainte Elisabeth sur son fils Jean-Baptiste ; mais tel fut surtout le regard de sainte Anne sur Marie.

Penchée sur le berceau de son fils, une mère aime à former des projets d'avenir, à lui tisser une existence

toute d'or et de soie, à se le représenter riche, puissant honoré, heureux ; les princes destinent dès lors leurs filles à d'illustres alliances ; ils disposent de leur sort avant qu'elles puissent se connaître ; voient en elles les instruments de leur ambition, et bâtissent des espérances sans fin sur ces êtres fragiles qu'un souffle peut briser. Quelles étaient les pensées, les espérances de la chère sainte Anne, quand elle contemplait sa fille bien-aimée endormie dans son berceau ? Ah ! elle aussi formait des projets ambitieux, et fondait sur cette tête si précieuse l'espoir d'un avenir plein de gloire et de félicité : mais l'ambition de sainte Anne, ses aspirations, ses espérances étaient celles d'une sainte mère touchant une sainte fille. Elle regardait avec raison son enfant comme le temple du Saint-Esprit ; elle savait, à n'en pouvoir douter, que Marie était très agréable à Dieu. L'amour dont elle l'aimait n'en était que plus tendre et plus ardent ; mais c'était un amour plein de respect et de vénération, comme celui des plus saints Lévites pour l'Arche d'alliance où reposait le Seigneur. Se regardant, non comme la propriétaire, mais comme la simple dépositaire de ce trésor unique, elle était bien loin de vouloir en disposer indépendamment de Dieu, comme font trop souvent les mères, contrariant ainsi et ruinant les plans divins qui devaient conduire leurs enfants au vrai bonheur. Anne s'en remettait donc à Dieu de l'avenir de sa fille ; mais cette avenir, elle aimait à se le figurer conforme à ses propres inclinations. Elle se représentait Marie, non point riche, non point assise sur un trône, mais sainte et grande sainte, atteignant à la perfection de Sara, de Rébecca, aïeules des Hébreux ; de Judith, d'Esther, de Débora, leurs libératrices, d'Anne, mère de Samuël, et de la prophétesse Anne, fille de Pha-

nuël, qui vivait dans le temple, et dont tout le monde exhaltait la piété. Telle était l'ambition, tels étaient les vœux de cette sainte mère ; tel était l'objet de ses prières. Elle n'eût osé porter plus loin ses aspirations. Elle savait que le temps était venu où le Sauveur devait faire son apparition sur la terre, qu'on l'attendait en quelque sorte de jour en jour, qu'il devait naître de la race de David, dont Joachim était l'héritier direct ; mais jamais il n'eût pu lui venir à la pensée que son Seigneur consentit à devenir son petit-fils. Elle se serait tenue trop heureuse, si sa fille bien-aimée eût été jugée digne d'être la servante des servantes du Messie et de leur laver les pieds. Oh ! que ces saintes dispositions furent agréables au Très-Haut ! que de grâces elles méritèrent à l'heureuse mère ! que de grâces même elles attirèrent sur la tête sacrée de son auguste enfant ! Combien les saints seraient plus nombreux dans l'Église de Dieu, si toutes les mères ressemblaient un peu plus à sainte Anne ! combien de pécheurs scandaleux seraient des modèles de vertu, s'ils avaient eu une mère digne de ce nom !

R. P. SAINTRAIN.

---

### L'ÉGLISE ET LA FRATERNITÉ

---

Nous aimons et nous voulons la liberté.

Nous aimons et nous voulons l'égalité.

Cette affection et ce désir sont légitimes, car ils viennent de Dieu : qui nous a tous créés libres et égaux par nature. D'ailleurs, bien comprises, la liberté et l'égalité contribuent, jusqu'à un certain point, au bonheur de l'homme sur la terre.

L'Église catholique est l'amie de toutes les vraies libertés.

On peut dire aussi que ce n'est guère que chez elle qu'on trouve l'égalité véritable.

Dans l'Église catholique, tous les membres ont les mêmes droits.

Point de différence entre les riches et les pauvres, les savants et les ignorants.

Tous ont la même foi, la même loi et emploient les mêmes moyens de salut.

Arrivons à la troisième tendance de la société moderne, la *Fraternité*, qui est l'affection de l'homme pour l'homme.

Au nom de la fraternité, on demande que, non seulement tous les hommes soient égaux, mais encore qu'on les regarde et qu'on les traite comme frères.

Rien de plus légitime que cette demande.

Rien de plus beau que le sentiment qui l'inspire.

Mais ce sentiment, d'où vient-il ?

Qui en a eu la première idée ?

Est-ce la Révolution, comme on voudrait le faire supposer ?

Non, bien avant la Révolution française, on connaissait et on pratiquait la fraternité humaine.

A qui donc est-on redevable de ce précieux trésor ? A qui doit-on ce sentiment qui nous fait aimer et respecter nos semblables comme nous nous aimons et respectons nous-mêmes ?

Est-ce que ce sentiment est naturel à l'homme ?

L'apporte-t-il dans son cœur en venant au monde ? Il semble que cela devrait être ; car, enfin, cette vérité : " Nous sommes tous frères," est évidente. Elle étincelle comme l'étoile du matin.

Nous sommes les enfants d'un même Père ; nous

sommes les membres d'une même famille ; le sang d'Adam coule dans nos veines. Selon la parole de Bossuet : " Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant naître d'un seul qui, pour cela, est leur père commun et porte en lui-même l'image de la paternité de Dieu."

Il semble donc que les hommes ayant la même origine, le même sang dans les veines, devraient naturellement s'aimer les uns les autres.

Et pourtant en est-il ainsi ?

Hélas ! non. Si vous en voulez la preuve, il vous sera facile de l'avoir. Vous n'avez qu'à consulter votre cœur.

Quels sentiments ce cœur éprouve-t-il pour l'homme en général ? Naturellement, aimez-vous l'homme ? Vous flattez-vous d'aimer l'homme ? je ne dis pas votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs et vos amis ! non, mais l'homme en général, quel qu'il soit ; le pauvre, l'infirme, l'étranger, l'aimez-vous ?

Ah ! bien loin d'éprouver pour le prochain l'affection que nous devrions avoir pour lui, nous sentons s'élever en nous des sentiments d'hostilité, de jalousie. La réussite du prochain nous afflige, sa prospérité nous offense, ses succès nous blessent et nous déchirent. De là des impatiences, des irritations, des aigreurs, des rancunes et mille autres choses opposées à la charité fraternelle. L'homme n'aime pas l'homme. Il éprouve naturellement pour lui des sentiments d'envie, de haine ou de mépris. Voilà la vérité, triste vérité ; mais vérité cependant pure et simple, confirmée par toutes les pages de l'histoire ?

Depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, que voit-on dans l'histoire ?

Des guerres, des divisions, des querelles.

Constamment, le plus faible est opprimé par le plus fort.

Ils n'aimaient pas l'homme, ces fameux capitaines qui, sous prétexte de venger une insulte, de s'emparer d'une ville ou d'une province, faisaient périr des milliers de leurs frères.

Ils n'avaient pas non plus le sentiment de la fraternité, ces riches de l'antiquité qui retenaient des millions de créatures humaines sous le joug de l'esclavage. On les aurait bien étonnés si on leur avait dit que ces êtres humains étaient leurs frères. Ils les regardaient comme bien inférieurs à eux. Ils n'en tenaient compte qu'autant qu'ils pouvaient servir à leur utilité.

Le sentiment de la fraternité était donc inconnu au monde païen. Aussi ne trouve-t-on chez lui aucune de ces institutions charitables qui ont pour but de soulager les pauvres, les petits, les infirmes. On ne savait pas, dans ce temps-là, ce que c'était qu'un asile, un hôpital. Malheur alors à l'infirmes qui n'avait pas de quoi se faire soigner ! Malheur à l'esclave et au citoyen pauvres quand ils devenaient vieux ! Ils ne trouvaient aucun refuge pour abriter leurs cheveux blancs. Ils étaient infailliblement condamnés à périr de faim, de froid ou de misère.

Aujourd'hui, on n'a plus à craindre de telles éventualités dans les pays chrétiens. Partout, des asiles sont ouverts aux misères humaines ; partout, la charité fraternelle s'exerce.

A qui est-on redevable de ce bienfait ?

A Jésus-Christ et à son Eglise.

C'est Jésus-Christ qui a proclamé le premier le

dogme de la fraternité humaine. Ce dogme est sorti de son cœur divin comme une fontaine de sa source.

Un jour, les docteurs juifs l'interrogeaient, non pas pour être instruits (comme beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui, ces juifs étaient de mauvaise foi), ils interrogeaient le Sauveur pour le tenter, c'est-à-dire pour le prendre, si c'était possible, par l'une de ses paroles.

“ Maître, lui disaient-ils, quel est le plus grand commandement de la loi ? ”

Jésus leur répondait : “ Vous aimerez le seigneur  
“ votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et  
“ de tout votre esprit. C'est là le premier et le plus  
“ grand commandement. Voici le second qui lui est  
“ semblable : Vous aimerez le prochain comme vous-  
“ mêmes. A ces deux commandements se rattachent  
“ toute la loi et les Prophètes. ”

Craignant sans doute que ses apôtres eussent oublié cette parole, le Sauveur, quelques heures avant de mourir, la leur rappelle :

“ Voici, leur dit-il, que je vous donne un commandement nouveau. C'est celui de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même. A ce signe on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. ”

Ces simples paroles de Jésus ont plus fait pour l'établissement de la fraternité que tous les discours des philosophes.

Sans doute, le Sauveur, sa mission accomplie, n'est pas resté sur la terre, il est monté au ciel. Mais son Eglise et ses enseignements sont restés parmi les hommes.

Les apôtres se sont élancés à la conquête des âmes. Quels moyens ont-ils employés pour convertir le monde ? Ont-ils eu recours à la force, à la politique, à l'or ? Non,

ils ont employé ces deux moyens de persuasion ; la parole et la charité. Ils instruisaient les peuples, ils leur témoignaient la plus vive affection et faisaient régner parmi eux la plus douce fraternité.

“ Aimez-vous les uns les autres ! ” Telle était la parole qu'ils répétaient souvent.

On assure même que l'un d'entre eux, saint Jean, arrivé à un âge très avancé, redisait constamment et à tout propos cette parole : “ Aimez-vous les uns les autres ! ” Ceux qui l'entouraient, fatigués de l'entendre toujours répéter la même chose, lui en demandèrent la raison : “ C'est l'ordre du Maître, répondit le disciple bien-aimé, “ et si cet ordre est observé, tout ira bien. ”

Les premiers chrétiens ne furent pas insensibles à ces invitations pressantes des apôtres. Ils donnèrent l'exemple de l'union, de la concorde et de la charité les plus admirables. Rien d'aussi édifiant que leur vie. Ils mettaient volontairement leurs biens en commun. Ils vendaient leurs propriétés pour en disposer selon les besoins de chacun. Ils se réunissaient dans les cénacles ou oratoires des maisons particulières pour prier et recevoir la Sainte Eucharistie. Après la prière, l'instruction et la communion, ils s'asseyaient à une table commune et prenaient ensemble un repas qu'on appelait “ agapes ” ou “ repas d'amitié ”. Là, tous les rangs étaient confondus ; là, on cimentait la concorde par une douce gaieté.

C'est ainsi que l'Eglise catholique établissait parmi ses membres la fraternité détruite dans la société civile, par l'inégalité des conditions. Ce genre de vie dura, dans la primitive Eglise, environ quarante ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où les chrétiens, avertis que Jérusalem allait être détruite, sortirent de cette ville.

Voici comment les Actes des apôtres s'expriment à ce sujet :

“ La multitude de croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ; nul d'entre eux n'appelait sien ce qu'il possédait ; mais tout leur était commun. On ne voyait point d'indigents parmi eux. Quiconque avait des champs et des maisons les vendait et en apportait le prix aux pieds des apôtres, et on en faisait la distribution à chacun selon ses besoins. ”

Devant ce spectacle de fraternité, les païens furent stupéfaits ; ils ne revenaient pas de leur étonnement :

“ Voyez donc, s'écriaient-ils, voyez donc comme les chrétiens s'aiment. ” Jamais ils n'auraient cru à la possibilité d'un semblable état de choses. Et, pourtant, cet état de choses existait ; il était sous leurs yeux. Impossible de le nier. La république chrétienne était fondée, république nouvelle, inconnue jusqu'alors, où tout le monde n'avait qu'un nom, celui de “ frère ”.

Mais cette république ne devait pas être bornée à un coin du monde et y demeurer comme une secte heureuse donnant de loin aux hommes l'exemple de la fraternité. Elle devait s'étendre par toute la terre. Elle était appelée à provoquer et à établir partout le partage réciproque du cœur, du travail et des biens. Elle avait besoin pour cette œuvre d'un sacerdoce fondé lui-même sur le principe de la fraternité ; elle le créa. Elle destina aux fonctions du gouvernement et de la parole, non les princes et les savants, mais ceux des frères, quelle que fût leur naissance, en qui la charité brillait davantage. Elle choisit l'enfant du pâtre et le fils de l'esclave : elle mit sur leur tête la couronne du prêtre, la mitre de l'évêque, la tiare du pontife, et dit aux princes de ce monde :

“ Voilà aux genoux de qui vous viendrez chercher la lumière et la bénédiction. Vous, César, vous dépouillerez votre orgueil un jour ; vous vous abaissez devant le fils de votre serviteur, caché autrefois dans les basses-fosses de votre palais. C'est à lui que vous confessez vos fautes ; c'est lui qui étendra la main sur vous et qui vous dira : “ Au nom de Dieu (que je représente), César, tes péchés sont remis ; va et ne fais plus ce que tu as fait ! ” Le résultat était facile à prévoir. Dès que le pauvre et le petit étaient élevés au plus sublime des honneurs, celui de représenter Dieu sur la terre, toute distinction de rang et de conditions devait disparaître. L'égalité était rétablie et l'esclavage devait être aboli. ” C'est ce qui est arrivé.

Mais l'extinction de l'esclavage n'était pas la seule conséquence de la fraternité chrétienne.

Il restait à secourir tous les maux de l'humanité. Puisque tous les hommes sont nos frères, à tous nous devons venir en aide au nom de la fraternité.

Or, qui a jamais plus soulagé les misères humaines que l'Église catholique ? Quelle Société a jamais travaillé plus qu'elle à consoler toutes les afflictions, à sécher toutes les larmes ? A chaque misère, elle a trouvé son remède ; à chaque délaissé, elle a procuré un refuge. Chaque siècle l'a vue enfanter de nouvelles œuvres. Elle a fait la Sœur de Charité aussi facilement qu'elle avait faite le chevalier de Malte, le Frère des Écoles chrétiennes aussi bien que le Frère de la Merci, l'ami du prisonnier, du fou et du lépreux aussi bien que celui du pestiféré. Quelle Société a jamais produit des hommes comparables à saint Paul, à saint Jean, à saint Nicolas, évêque de Myre, à saint Paulin de Nole, à saint Jean l'Annoncier, à sainte Élisabeth de Hongrie, à saint Jean de Dieu, à saint Vincent

de Paul et à tant d'autres ? On est stupéfait, en lisant la vie de ces saints, de voir les prodiges de fraternité qu'ils ont accomplis.

Les uns s'écriaient : " Je suis dévoré d'amour pour mes frères. Je ne puis voir souffrir quelqu'un sans partager ses souffrances."

D'autres ne se contentaient pas de donner asile aux malheureux et de soulager leurs infortunes, ils poussaient l'héroïsme jusqu'à baiser leurs plaies infectes et repoussantes.

Sans parler de tout ce que ces hommes illustres ont fait dans les siècles passés, sans parler même de notre saint Vincent de Paul qui trouva le moyen de nourrir, pendant vingt ans, quatre provinces désolées par la guerre, les épidémies et la famine ; qu'il suffise de rappeler ce que fait aujourd'hui l'Église catholique pour la fraternité.

M. LE ROCHARET.

(A suivre.)

---

### Le rosier du mois de Marie.

---

Papa, disait une enfant de six ans à un ancien militaire qui, nouveau Cincinnatus, occupait ses loisirs à cultiver ses jardins et ses champs, donnez-moi ces jolies roses qui sentent si bon, et dont la blancheur égale celle des lis. — Pour les effeuiller, sans doute ? répondit le père à l'enfant. — Non, non, répliqua celle-ci : elles sont trop belles pour cela. — Mais qu'en feras-tu ? — C'est mon secret. — Ton secret ! Le mot est risible... Et si je te donnais l'arbuste entier, me dévoilerais-tu cet important mystère ? — Cher Papa, donnez toujours ; je vous dirai plus tard à qui je destine ces fleurs. — A la tombe de ta pauvre mère, sans doute ? — C'est bien pour ma mère... mais... pour ma

Mère du ciel." En prononçant ces derniers mots, la voix de l'enfant avait un accent si pénétrant et si doux, que le père, sans en avoir compris le sens, en fut néanmoins profondément ému. Il s'avança donc vers le rosier, le détacha habilement de la terre, et le remit entre les mains de sa petite fille, qui s'éloigna aussitôt, emportant avec elle son cher trésor.

Quand la bonne petite rentra au logis, il était déjà tard. Son père l'embrassa plus tendrement encore que de coutume et se retira dans sa chambre pour prendre un repos bien nécessaire après une journée employée à de rudes labours. Mais, hélas ! le sommeil ne vint point fermer ses paupières : une agitation fébrile, inaccoutumée, s'était emparée de son esprit : les souvenirs d'un passé grossi d'orages revenaient à sa mémoire et lui causaient un indicible effroi. Lui, le brave guerrier, le soldat intrépide, que le bruit du canon et de la mitraille n'avait jamais fait pâlir, éprouvait un saisissement inexprimable.

Pour calmer ces cruelles angoisses, vrai cauchemar de l'âme causé par le remords, il se mit à balbutier quelques-unes de ces prières qu'aux jours de son enfance il avait bien des fois redites sur les genoux maternels ; et les mots bénis qui, depuis tant d'années peut-être, jamais n'avaient effleuré les lèvres du vieux militaire, vinrent s'y placer en ordre les uns après les autres, et former ce tout sublime connu sous le titre d'Oraison dominicale ou prière du Seigneur...

La prière ! ce cri du cœur, cet élan de l'âme vers Celui qui l'a créée, qui l'aime, qui *veut* et qui *peut* seul lui donner le bonheur, est un de ces remèdes efficaces et doux, dont l'effet ne tarde pas à se faire sentir. Notre

homme en fit la consolante épreuve. Un rayon d'espérance vint tout à coup dissiper les ténèbres dont, un instant auparavant, son entendement était enveloppé : “ Si je suis pécheur, se disait-il, si, pendant de longues années j'ai vécu en véritable *païen*, en ennemi de Dieu, tout n'est pas perdu pour moi. N'ai-je pas un petit ange à placer entre moi et la justice du Seigneur prête à me frapper ? ”

(A continuer.)

---

### L'ÉTUDE DU CATECHISME.

---

L'étude sérieuse du catéchisme est devenue plus nécessaire que jamais. Sans elle, la loi risque fort d'être ébranlée dans les cœurs, tant les erreurs se sont multipliées. Aussi le Souverain Pontife Léon XIII, ému des dangers que court la société chrétienne, lui a-t-il vivement recommandé de s'y appliquer avec un très grand soin.

Dans son Encyclique *Divina Sapientia* sur les *Principaux devoirs des chrétiens*, 10 janvier 1890, Sa Sainteté s'exprimait ainsi : “ Afin de mieux sauvegarder encore l'intégrité de cette vertu (la Foi), Nous jugeons très utile et très conforme aux besoins de nos temps que chacun, dans la mesure de ses moyens et de son intelligence, fasse de la Doctrine chrétienne une étude approfondie, et s'efforce d'arriver à une connaissance aussi parfaite que possible des vérités religieuses accessibles à la raison humaine.”

On le voit, ce n'est pas seulement aux enfants qui se préparent à la première communion, aux élèves des écoles primaires que s'adresse la recommandation pontificale, mais à tous les fidèles, *chacun dans la mesure de ses moyens et de son intelligence.*” C'est donc un devoir pour tous de se livrer à une étude sérieuse de la religion.

L'Église, pour encourager ses enfants dans cette

œuvre qu'elle appelle *très sainte* et *très salutaire*, l'a enrichie d'indulgences. Nous les publions ici d'après la *Raccolta*, comme un nouvel élément d'émulation :

INDULGENCES ATTACHÉES A L'ÉTUDE ET A L'ENSEIGNEMENT  
DU CATÉCHISME

1. *Aux maîtres d'école* qui, les dimanches et jours de fêtes, conduisent leurs élèves au Catéchisme ou le leur enseignent :

Une indulgence de sept années pour chaque fois.

Et s'ils font le Catéchisme aux jours ouvriers dans leurs classes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

2. *Aux pères et mères* qui enseignent le Catéchisme et la Doctrine chrétienne à leurs enfants ou à leurs domestiques :

Une indulgence de cent jours à chaque fois.

3. *A ceux qui étudient pendant une demi-heure* la Doctrine chrétienne, ou pour l'enseigner aux autres ou pour s'instruire eux-mêmes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

4. *A tous les fidèles, quel que soit leur âge*, qui ont la pieuse habitude de se réunir dans les écoles ou dans les églises, pour apprendre la Doctrine chrétienne :

Une indulgence de trois années pour chacune des fêtes de la T.-S. Vierge, pourvu qu'ils se confessent.

Et s'ils communient ces jours-là :

Une indulgence de sept années.

5. *A tous les fidèles* qui, véritablement contrits, confessés et communiqués, enseignent ou apprennent le Catéchisme :

Une indulgence de sept années et de sept quarantaines.

6. *A tous les fidèles* qui auront la pieuse habitude

d'enseigner assidûment le Catéchisme ou de s'en instruire eux-mêmes :

Une indulgence plénière aux fêtes de Noël, de Pâques et des saints apôtres Pierre et Paul, pourvu que, véritablement contrits, confessés et communiés, ils prient pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise. — (*Semaine Religieuse* de Montréal.)

---

## NOUVELLES DE ROME

---

— Un ami du docteur Lapponi a raconté au correspondant de la "Nouvelle Presse Libre" quelques particularités de la convalescence du pape et a dit ce que pense le médecin de Léon XIII de sa constitution et de ses chances de vie :

" Je suis convaincu, a déclaré le docteur Lapponi, que ce danger surmonté ne laissera aucune trace. Ceux qui voient le pape une seule fois ou rarement le croient très faible ; j'estime que beaucoup de ceux qui le tenaient déjà pour mort, mourront avant lui. Le pape est sain, fort, il a un ressort extraordinaire : le cœur, l'estomac et les poumons sont chez lui d'un cinquantenaire vigoureux. Il n'a jamais été malade, n'a jamais souffert du rhumatisme ni de la goutte ; sa température normale va de 36.6 à 36.9. fidèle miroir de la vie de son âme dont la saine réceptivité est tout à fait celle d'un jeune homme. Dans quinze jours tout au plus, le pape reprendra ses occupations habituelles, car la maladie n'a atteint ni sa force intellectuelle, ni son goût du travail. Déjà, maintenant, il ne se laisse décider qu'avec peine au repos que les médecins jugent encore nécessaire. Il lit alternativement des classiques latins et des journaux de tout pays et de toute opinion. Les égards avec lesquels la presse italienne et étrangère a parlé de sa maladie lui ont causé une grande satisfaction. Il s'est fait lire les dépêches des principaux journaux et, reconnaissant la peine et le travail que les journalistes se

sont donnés, il les a appelés "Les abeilles de l'histoire universelle."

L'ami du docteur Japponi lui avait demandé si le pape tenait beaucoup à la vie, le docteur lui a répondu :

" Il ne la méprise pas. Dans la pureté de sa foi et dans son sentiment profondément religieux, il aime la vie, pour ainsi dire impersonnellement, d'une manière désintéressée, en instrument d'une volonté supérieure. Souvent le pape parle de son grand âge d'un ton affligé. Il s'en console avec un sourire en rappelant qu'un de ses prédécesseurs a atteint ses cent ans, et il se demande s'il aura assez de force pour y arriver. D'ailleurs, il égaye les incommodités de son active vieillesse par un aimable enjouement, et au milieu des affaires ecclésiastiques et politiques, il n'oublie pas ses études historiques et littéraires qu'il poursuit alternativement avec assiduité."

Rome, 12 — Les membres du Sacré-Collège venus pour féliciter Léon XIII de son retour à la santé, ont été reçus, hier, en audience particulière. Après avoir remercié Dieu de son rétablissement, le Saint-Père a exprimé aux cardinaux sa reconnaissance pour les preuves d'affection qu'ils lui ont données. Léon XIII s'est aussi montré très touché de l'attachement que lui ont témoigné les catholiques du monde entier, durant sa maladie.

Il a aussi parlé avec enthousiasme du tzar de Russie et de son projet de paix universelle, exprimant l'espoir que la conférence amènera le règlement, par voies pacifiques, de toutes les querelles internationales.

Parlant de la mission pacificatrice de l'Eglise, le Souverain Pontife dit que cette mission n'embrasse pas seulement le domaine des consciences, mais encore la sphère sociale et publique. C'est avec chaleur que le Saint-Père parle de la mission de l'Eglise. " Chaque fois, dit-il, que l'Eglise est intervenue dans les affaires sérieuses du monde, Elle a assuré le bonheur public.

"Souvent les Papes ont enrayé la tyrannie, et provoqué la conclusion des traités de paix. Sans l'autorité

papale la civilisation n'aurait pu se maintenir, et la force aurait primé le droit.

“ La tyrannie peut quelques fois entraver les pouvoirs de la religion, mais l'Église, sans fléchir jamais, poursuit à travers toutes les vicissitudes, sa mission qui embrasse le ciel et la terre. Le plus pur humanitarisme aurait été impuissant à assurer une prospérité réelle et durable. Et cependant, il est facile de s'apercevoir que l'on fait des efforts désespérés pour soustraire la civilisation à l'influence du christianisme.”

Les cardinaux étaient accompagnés d'un grand nombre d'évêques et dignitaires. C'est d'une voix ferme que le Saint-Père a prononcé les paroles de bénédiction qui ont terminé l'audience.

---

BULLETIN

---

Le 25 mars, fête de l'Annonciation de la Ste. Vierge, était pour les Sœurs du St. Rosaire, un jour de cérémonie de vêture et de profession religieux. Sa Grandeur Monseigneur A. A. Blais présidait la cérémonie accompagné du Rév. Monsieur L. F. Côté, professeur au Séminaire et de Messieurs les abbés J. Morin, E. Lavoie et Ls. Chénard. Ont émis les premiers vœux annuels: Marie-Anne-Adèle Boucher dite Sr. M. de St. Georges; Marie-Antoinette-Sébastienne Bélanger dite Sr. M. de St. Philippe de Néri; Marie-Laure-Elmire Couillard, dite Sr. M. de St. Pierre, *novices choristes*. Ont revêtu le saint habit: Marie Victorienne Elmire Lefebvre de N.-D. de Lourdes du Mont Joli dite Sœur Marie du Saint Sacrement; Marie Rose Caron de Ste. Anne de Beaupré dite Sr. M. de sainte Anne; Marie Esther Victoria Raymond de N.-D. de Lourdes du Mont Joli dite Sr. M. de l'Annonciation, *postulantes choristes*; Marie Adèle Cédulite Rioux, des Trois-Pistoles dite Sr. M. de sainte Adèle;

Marie Anne Angélique Pelletier de St. Norbert du Cap Chat, dite Sr. Marie des Auges ; Marie Félicité Arsenault de St. Joseph de Carleton, dite Sr. Marie de sainte Véronique, *postulantes converses*

— Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski commencera cette année sa visite pastorale le 1er juin à N.-D. du Sacré-Cœur pour la terminer le 3 juillet à St. Pierre du Lac Matapédia.

— Du 10 au 13 avril, les élèves des deux classes de Philosophie et de celle de Rhétorique ont suivi les exercices d'une retraite de vocation. C'est le Rév. M. Antoine Gauvreau, curé de St-Roch de Québec qui en a été le prédicateur. Sous la conduite d'un tel guide la retraite a été, comme on s'y attendait, très-fructueuse.

---

#### ACTIONS DE GRACES

---

*St-Anaclet.* Guérison et plusieurs autres faveurs. Dme Jos. Brisson.— *Ste-Cécile du Bic.* Guérison d'une hydropésie après promesse d'un pèlerinage au Sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Dme J.-B.— *St-Joseph de Lepage.* Grande faveur obtenue. Dme Aimé Dumais.— *Grande Rivière.* Grands remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier dans le *Messenger*. X.— *Nashua.* Guérison après promesse d'une messe en l'honneur de sainte Anne. Dme O. Pelletier.— *St-Mathieu.* Guérison de mon enfant par l'intercession de sainte Anne. Dme Victoire Lagacé.— *Ste-Cécile du Bic.* Guérison d'un mal de dents. Delle Cécilia St-Pierre.— *Ste-Félicité.* Grande faveur obtenue. Une abonnée.— Faveur obtenue M. J.— Guérison d'un mal d'yeux après neuvaine et promesse de

publication A. S. — Faveur obtenue. Une abonnée. — Guérison d'un mal de gorge après avoir promis de faire publier. Une amie de sainte Anne. — Deux faveurs obtenues. — Trois grandes faveurs et préservation d'accident. — *St-Eloi*. Guérisons. M. B. — Guérison d'un mal de dents et de tête. — *Trois-Pistoles*. Guérison. Dme A. D. — *N.-D. du Sacré-Cœur*. Remerciements à sainte Anne pour Guérison. Un abonné. — *Cape Cove*. Remerciements pour faveurs obtenues. — *Ste-Félicité*. Deux guérisons et six autres faveurs. Dme A. L. — *Montréal*. Guérison. Dme N. Gagné. — *Ste-Anne des Chênes*. Guérison de ma petite fille par l'intercession de sainte Anne après avoir promis de m'abonner au *Messenger*. Dme Jos. Bélanger. — *St-Bonaventure*. Guérison et plusieurs autres faveurs. Delle M. A. E. B. — Faveur obtenue. Une abonnée. — J'ai été guéri deux fois de maladie grave par l'intercession de la bonne sainte Anne. B. M. — *Cascapédia*. Deux guérisons et plusieurs autres faveurs. — *Portneuf*. Remerciements à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. Dorilas Tremblay. — *Full-River*. Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. Dme Frs. Dumont. — *St-Joseph*. Retour à la santé après plusieurs années de maladie. J. Desrosiers. — *Sturgeon Falls*. Remerciements pour faveurs obtenues. Dme G. Lévesques. — *Full-River*. Plusieurs guérisons et faveurs obtenues. Une amie de sainte Anne. *Amqui*. Guérison. Dme A. St-Laurent. — Grâce obtenue et plusieurs autres faveurs. Une abonnée — *St-Clément*. Guérison d'un enfant après promesse d'abonnement au *Messenger*. Dme T. Landry. — *Grande-Rivière*. Guérison. Dme A. C.

---

## RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 9 malades ; 6 grâces particulières ; paix dans une famille ; 3 familles pour grâces particulières ; 8 vocations ; 3 conversions ; 1 emploi ; 1 pour succès dans des entreprises ; 1 enfant désobéissant ; 2 premières communions ; 7 familles pour grâce de bonne mort ; plusieurs personnes éloignées ; les zélateurs et zélatrices du *Message* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

---

## ABONNÉS DÉFUNTS

Dme Vve François Couture, décédée à Rimouski au mois de décembre dernier à l'âge de 70 ans.

Dme Vve Pierre Bélanger, décédée à St-Fabien, le 16 mars, à l'âge de 87 ans.

Dme B. Auclair, décédée à Manville, le 21 février.

Joseph Clovis Bélanger, décédé à Ste-Anne des Chênes, Manitoba, le 11 avril dernier à l'âge de 62 ans. Il était le frère du Rév. M. J.-B.-A. Bélanger du séminaire. Nos condoléances.

---

Les Rév. MM. Georges Stanislas Dérôme, ancien curé décédé le 10 mars à St-Damase ; Pierre Giroux, curé de St-Hubert, décédé le 27 mars à l'Hôtel-Dieu de Montréal ; Julien Wattier, ancien curé, décédé le 29 mars à St-Joseph des Cèdres, étaient membres de la société d'une messe section provinciale.

## DONS A SAINTE ANNE.

Dme Aimé Dumais, *St-Joseph de Lépage*, \$20.10.